

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 11 février 2014, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie par Nexans Maroc S.A

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme : 300.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme responsable du placement : Crédit du Maroc.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - au siège de Nexans Maroc S.A. sis à Boulevard Ahl Loughlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca, Tél : (212) 5 22 76 63 00 ;
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/001/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières